

Violences sexuelles et sexistes,

**dans l'Éducation
nationale comme
ailleurs :**

Chaque jour, en France, les femmes, les enfants et les minorités de genre sont victimes de violences sexistes ou sexuelles. Ces violences ne sont pas des actes isolés, elles contribuent à maintenir un système de domination et d'exploitation des femmes : le patriarcat. Elles existent dans un continuum : c'est parce qu'il y a un sexisme ordinaire qui est toléré dans notre société que des violences plus graves peuvent être commises contre les femmes.

STOP !

Les chiffres concernant les violences faites aux femmes montrent l'étendue du combat à mener pour les éradiquer : ils sont insupportables.

- 1 femme sur 2 a déjà subi une violence sexuelle,
- 1 femme sur 6 fait son entrée dans la sexualité par un rapport non consenti et non désiré (acte que l'on pourrait qualifier de viol même si les victimes ne le font pas forcément),
- 16% des français·es ont subi une maltraitance sexuelle dans leur enfance,
- 75% des agressions islamophobes visent des femmes,
- 450 enfants sont victimes de violences sexuelles tous les jours,
- 85% des personnes trans sont agressées au cours de leur vie,
- 80% des femmes en situation de handicap ont été victimes de violences,
- 213 000 femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint chaque année,
- 94 000 femmes sont victimes de viol ou tentatives de viol chaque année, 22900 plaintes et seulement 683 condamnations
- On comptait 118 féminicides en 2022 et déjà plus de 115 féminicides en 2023. C'est au total 850 femmes qui ont été assassinées sous les présidences d'Emmanuel Macron.

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

Ces violences ont des conséquences graves sur la santé physique et psychique des femmes, des enfants et des minorités de genre. Selon l'OMS : « La violence – sous toutes ses formes – peut avoir un impact sur la santé et le bien-être d'une femme tout au long de sa vie – longtemps même après que la violence a pu prendre fin. Elle est associée à un risque accru de traumatismes, de dépression, de troubles anxieux, de grossesses non planifiées, d'infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH, et de nombreux autres problèmes de santé. » Il y a urgence à déployer des moyens pour lutter sur le long terme contre toutes les violences sexuelles et sexistes.

Malgré l'ampleur de la vague #metoo, qui a visibilisé certaines violences, la parole des femmes victimes d'agressions sexuelles et de viols n'est toujours pas entendue. Si la lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée "grande cause" par Emmanuel Macron, les politiques mises en place depuis 2017 ne cessent de précariser et d'exposer davantage aux violences les femmes, les minorités de genre et les enfants.



Le travail, un espace qui n'est pas épargné par les violences sexistes et sexuelles

Au moins 1 femme sur 5 affirme avoir subi des violences au travail. Seules 5% d'entre elles portent plainte. Ces violences comprennent insultes, discriminations, harcèlement, menaces, chantage, mais aussi les agressions physiques et sexuelles.

Les personnes les plus exposées au harcèlement et aux violences sexistes et sexuelles sont celles qui subissent des discriminations liées à leur origine, leur religion, leur identité de genre et/ou leur orientation sexuelle. Dans le cadre du travail, la précarité est un facteur supplémentaire de vulnérabilité face aux violences de genre

Dans la fonction publique, la circulaire du 9 mars 2018, qui prévoit la protection des victimes de violences sexistes et/ou sexuelles, n'est pas pleinement appliquée : les collègues qui dénoncent les violences subies ne bénéficient souvent ni de protection ni d'accompagnement convenables. Pourtant l'employeur est responsable

de la santé et de la sécurité des agent·es sur leur lieu de travail ! L'accord Égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique va même plus loin en attribuant aux employeurs publics un devoir d'exemplarité en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. L'arrêté du 3 septembre 2023 instaure des cellules de recueil et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes au travail, dans toutes les académies, mais ces cellules existent de manière embryonnaire. SUD éducation se montrera très attentif à la manière dont elles seront déployées partout sur le territoire.

Pour lutter contre les violences de genre au quotidien et sortir du silence, SUD éducation encourage tous les personnels à se réunir en Heure Mensuelle d'Information syndicale, et à exiger de leur hiérarchie des formations sur le lieu de travail !

Protégeons les élèves contre les violences sexistes et sexuelles dans l'Éducation nationale

À l'école, les enfants sont également exposés aux violences de genre - c'est même parfois là qu'ils les apprennent.

En témoignent les injonctions sur les tenues des élèves, qui véhiculent des stéréotypes sexistes, mais aussi racistes et lgbtqiphobes. Par exemple, en 2020, le ministre Jean-Michel Blanquer avait déjà effectué une rentrée particulièrement sexiste en exigeant que les jeunes filles portent une "tenue républicaine". En 2023, c'est au tour de Gabriel Attal de pointer du doigt les tenues de certaines jeunes filles en fonction de leur religion réelle ou supposée. Contrôler les tenues des filles participe à la culture du viol.

SUD éducation dénonce également l'omerta sur les violences sexuelles dont sont victimes les élèves dans les établissements scolaires. Que les agresseurs soient des élèves ou des

adultes, la prise en charge des violences est rarement à la hauteur. Les victimes ne sont pas systématiquement écoutées, les actes sont régulièrement minimisés voire invisibilisés et les agresseurs souvent protégés. Les adultes ayant commis des faits de violences pédocriminelles n'ont pas leur place dans les établissements scolaires.

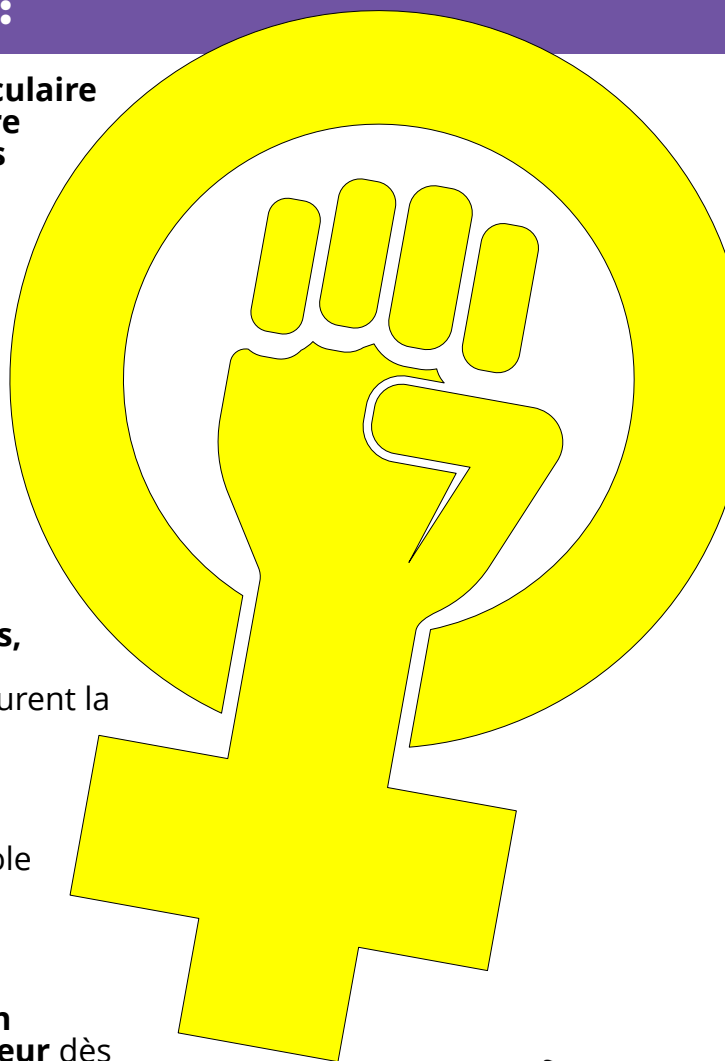
éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires



Contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, SUD éducation appelle à participer massivement à toutes les initiatives à l'occasion du 25 novembre.

SUD éducation revendique :

- l'application pleine et entière de la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique, avec notamment des dispositifs d'information, de communication et de sensibilisation auprès de l'ensemble des personnels avec la diffusion d'un numéro vert, le rappel de la loi, l'organisation de réunions de sensibilisation, une mise en place cohérente et ambitieuse des **dispositifs de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles dans les académies**,
- de **sanctionner les auteurs des violences** sexistes et **sexuelles**, **d'accompagner et protéger les victimes**,
- l'application des circulaires et lois qui assurent la **protection des mineur·es** victimes de violences sexuelles ;
- la **formation** de tous les personnels de l'Éducation nationale à l'accueil de la parole des mineur·es victimes de violences sexistes et sexuelles, et à la question du consentement ;
- dans l'Éducation nationale, la **suspension immédiate à titre préventif de l'agresseur** dès lors qu'un·e enfant témoigne de violences ;
- des moyens, du temps, de la formation et des personnels pour **une éducation à la vie sexuelle et affective au-delà des 3 séances annuelles**
- la **non-application du jour de carence** pour les victimes de violences sexistes et sexuelles



éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires